

Présentation de la formation

THÈME	Loi de finances pour 2026: décryptage complet et application concrète
PUBLIC CONCERNÉ	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	WEBINAIRE (à distance)
DURÉE	3h30 de formation
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : Le 16 février 2026 de 09H00 à 12H30
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : 1h00 • IAS/DDA : 2h00 • IOBSP : 0 h • Notaires : 3h00 • Avocats : 3h00 • Experts-comptables : 3h00
TARIF	300 € HT soit 340 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Jacques DUHEM • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner ses clients dans : <ul style="list-style-type: none"> • mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec les informations issues de la loi de finances pour 2025, • d'intégrer d'appréhender les nouveautés issues de la loi de finances,
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	<p>I. La date d'application des nouveautés fiscales</p> <p>II. L'impôt sur le revenu des personnes physiques</p> <p>A. l'indexation du barème de l'IR et des seuils et limites associés</p> <p>B. Un PFU inchangé pour 2025</p> <p>C. Les réductions et crédits d'impôt</p> <p>1. Réduction « Coluche »</p> <p>2. Crédit d'impôt « services à la personne » hors domicile</p> <p>3. Réduction d'impôt Madelin</p> <p>III. La pérennisation de la CDHR</p> <p>IV. Une nouvelle ère pour la défiscalisation immobilière : le statut de bailleur privé</p>

V2025
FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève – 63800 COURNON D'AUVERGNE
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

	<p>A. Le retour d'un dispositif à amortissements B. Un avantage fiscal soumis à conditions C. En cas d'investissement dans le neuf D. En cas d'investissement dans l'ancien E. Un plafonnement de l'amortissement déduit F. L'exclusion du démembrément G. Un amortissement pouvant générer un déficit imputable selon les règles de droit commun</p> <p>V. Autres mesures relatives à l'immobilier</p> <p>A. La prorogation du doublement du déficit foncier imputable sur le revenu global en cas de travaux de rénovation énergétique B. La prorogation de l'exonération de plus-value immobilière en cas de cession à un bailleur social C. La modification des règles de détermination du statut de LMP pour un non-résident fiscal. D. L'aménagement de l'exonération de la THRS sur certains biens assujettis à la CFE</p> <p>VI. Fiscalité de l'épargne-retraite</p> <p>A. L'allongement la durée de validité du plafond épargne retraite non-utilisé dans le cadre de l'article 163 quatericies. B. Rabot sur la défiscalisation du PER.</p> <p>VII. Structuration et transmission du patrimoine professionnel</p> <p>A. Nouvelles contraintes pour l'apport/cession B. Limitation des effets du pacte Dutreil transmission 1. Un champ d'application plus strict 2. Allongement de la durée de l'engagement individuel de conservation</p> <p>VIII. L'instauration d'une taxe sur les holdings.</p> <p>IX. Un nouvel aménagement pour les management packages</p> <p>X. Ce qui finalement ne change pas</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En webinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> En ligne sur le site www.fac-associes.com

	<ul style="list-style-type: none"> Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentielle sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : l.laurand@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Loi de finances pour 2026: décryptage complet et application concrète
Date(s) et horaires	Le 16 février 2026 de 9h à 12h30

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	300 €
Montant TTC	340 €
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002 0008 0027 0117	177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

V2025

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève – 63800 COURNON D'AUVERGNE
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;
- Autre : à renseigner

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié
- Responsable hiérarchique
- L'Apprenant lui-même

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client
 - Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales
 - Autre, à renseigner :
-
-
-

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
 - J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue
 - Autre, à renseigner :
-
-
-

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation
 - Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique
 - Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique
 - Autre : à renseigner
-
-
-